

Madame le Commissaire Européen,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Messieurs les Présidents,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis

(à vérifier selon les présents)

Je suis heureux de vous accueillir en Principauté pour cette XVIII^{ème} Conférence Hydrographique Internationale qui s'inscrit dans la continuité du « Club des Hydrographes » créé par mon trisaïeul il y a plus de 80 ans comme l'a souligné l'Amiral Maratos. Je mesure le chemin parcouru depuis lors.

Vous connaissez l'attention toute particulière que je porte, ainsi que mon Gouvernement, aux travaux de votre Organisation.

En effet, l'hydrographie sous-tend toutes les activités liées à la mer. Elle est une condition sine qua non pour la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement marin.

Ce n'est donc pas un hasard si, sur présentation de mon pays, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a reconnu l'importance des travaux de l'OHI et lui a octroyé il y a plus de 10 ans le statut d'observateur.

Au-delà de l'appui crucial qu'elle apporte à la navigation maritime, l'hydrographie joue également un rôle primordial en matière d'exploitation durable des ressources halieutiques, de protection et de gestion de l'environnement marin et des zones côtières.

Les récents évènements survenus dans le golfe du Mexique et en mer du Nord, après les sinistres subis par deux plateformes pétrolières, nous confrontent à nouveau à de nombreux défis. Il nous appartient de les relever afin que les ressources et les possibilités d'utilisation des océans soient gérées et exploitées de façon durablement viable.

Le transport maritime comporte des risques importants pour la préservation du milieu marin, en raison des possibles accidents et des menaces de rejets d'hydrocarbures en mer.

Aussi, l'investissement dans des services hydrographiques performants est essentiel à l'amélioration de la sécurité en mer et à la protection de l'environnement marin.

Ceci suppose des transports maritimes plus efficaces et plus sûrs.

C'est pourquoi l'Assemblée Générale de l'ONU a appelé les Etats non membres de l'OHI à rejoindre cette Organisation qui apporte notamment une assistance technique et une aide à la formation des personnels pour le développement ou l'amélioration des services hydrographiques.

Dans cet appel, l'Assemblée Générale des Nations Unies n'a pas manqué d'engager vivement tous les États à collaborer avec votre Organisation pour étendre le champ des données hydrographiques à l'échelle mondiale, améliorer le renforcement des capacités et l'assistance technique et promouvoir la sécurité de la navigation. Cela est rendu possible grâce notamment à la production et à l'utilisation de cartes électroniques de navigation exactes, particulièrement dans les zones de navigation internationale, dans les ports et dans les aires marines vulnérables ou protégées.

De la même manière, l'Organisation Maritime Internationale a encouragé les Etats côtiers à adhérer à l'OHI dans le but d'améliorer la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement marin.

C'est dire toute l'importance que revêtent les travaux de votre Organisation et tout ce que les métiers maritimes vous doivent.

Mesdames et Messieurs, l'année 2012 est marquée par un double anniversaire d'importance.

Seront en effet célébrés cette année :

- le 30ème anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de Montego Bay (1982). Et, cette année, mon pays s'est naturellement porté candidat pour assurer la Présidence de la 22ème réunion des Etats Parties à cette Convention qui aura lieu à New York, du 4 au 11 juin prochain.

L'année 2012 est également marquée par le 20^{ème} anniversaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, considérée comme l'un des instruments juridiques les plus importants du 20ème siècle, adoptée à la suite du Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Comme vous le savez, son champ d'application est vaste et couvre l'ensemble de l'espace marin et de ses utilisations, y compris la navigation et le survol, l'exploration et l'exploitation des ressources, la conservation des ressources biologiques, la protection et la préservation du milieu marin et la recherche scientifique marine.

Ce 20ème anniversaire sera l'occasion de la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en juin prochain à laquelle je prendrai part et pour laquelle j'ai souhaité un engagement fort de mon pays.

Nul n'ignore que l'état des océans continue à se détériorer et que les zones les plus touchées sont les zones côtières.

La Méditerranée, au bord de laquelle nous nous trouvons, est très vulnérable, fragilisée en particulier par le changement climatique.

Plus qu'un Etat côtier, Monaco est, par tradition historique et culturelle, un Etat tourné vers la mer.

C'est donc tout naturellement que j'ai placé la protection des mers et des océans au cœur de la politique étrangère de la Principauté et mon Gouvernement œuvre au quotidien dans ce sens.

C'est la raison pour laquelle la Principauté est mobilisée avec ses partenaires pour que des engagements ambitieux et concrets soient pris en faveur des océans lors de la prochaine Conférence de RIO.

C'est une occasion unique pour leur donner la place qu'ils méritent au sein des Nations Unies.

J'ai donc souhaité apporter mon soutien en faveur d'une plus grande coordination des activités liées à une gestion durable des océans et de leurs ressources.

Grace à un atelier d'experts de haut niveau sur le thème de la « gestion durable des océans dans le cadre d'une économie verte et de l'éradication de la pauvreté » tenu à Monaco en novembre dernier, un message, intitulé « Message de Monaco », a été élaboré. Il poursuit deux objectifs : promouvoir les bonnes pratiques et proposer des recommandations politiques concrètes à la Conférence de Rio.

Ce message fait l'objet, depuis sa présentation officielle au Bureau du Processus Préparatoire de la Conférence, d'une large diffusion et je me réjouis aujourd'hui que le projet de déclaration de Rio+20 intitulé « l'avenir que nous voulons », publié le 10 janvier dernier, réserve une place importante à la préservation des mers et océans, 9 paragraphes y étant consacrés.

Il est primordial de poursuivre, ensemble, le travail accompli afin que les mers et les océans occupent cette place d'importance dans les prises de décisions en faveur de la préservation de l'environnement.

Car les océans représentent à mes yeux l'une des clés du développement futur, à condition que nous en prenions soin.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour inscrire vos travaux dans cette dynamique.

Je déclare ouverte la XXVIII^{ème} Conférence Hydrographique Internationale.

Je vous remercie.